

c'est ainsi que St-François reçut une addition d'exilés qui porta à un chiffre assez considérable le nombre de ces braves et contribua dans les guerres qui survinrent, à donner de l'importance à ce groupe de guerriers.

Catherine, fille de Laurent Philippe épousa Joseph Hertel, lequel, en 1722, fit acte de foi et hommage, tant pour lui que pour les héritiers de Laurent Philippe—pour le fief de Pierreville.

La seigneurie de Pierreville passa de Laurent Philippe à Lemaitre-Duhaime ou Gatineau-Duhaime, et de cette dernière famille à dame Elizabeth Grant, madame de Montenach (ou à son père). Je ne sais si Duhaime fut le successeur immédiat de la famille Philippe.

1723.—Jean Crevier sieur de St-François, rend foi et hommage au sujet de la seigneurie de St-François, pour lui-même, son frère et ses sœurs, tous héritier de Joseph Crevier de St-François, lequel était fils de Jean Crevier premier seigneur.

Jean-Baptiste Jutras dit Desrosiers acquit, en 1724, le fief Lussaudière, appelé aussi fief du chenal Tardif, qui était encore presque tout couvert de bois debout. Il y plaça plusieurs colons. Le vendeur était Paul-François Raimbault, qui tenait le fief du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

1724, 30 juin aux Trois-Rivières. Mariage de Joseph Crevier, seigneur de St-François, fils de Joseph Crevier, vivant officier dans les troupes de la marine et seigneur de St-François et de M. Angélique Boulanger, de la paroisse de St-François, dans le lac St-Pierre—avec Charlotte, fille de Pierre Lemaitre, capitaine de la milice de cette ville, et de Marie Chenay.

Le 25 octobre 1724, M. de Vaudreuil écrivait au ministre que, depuis un an, les Abénakis n'avaient pas cessé de harceler les Anglais, pour les forcer à se retirer de dessus leurs terres de l'Acadie. On était alors dans la troisième année de cette guerre inconcevable où la diplomatie s'exerçait de part et d'autre au détriment des pauvres Sauvages. Ceux de St-François et de Bécancour, aidés de la nation des Loups, faisaient des partis de guerre depuis le mois de mars 1724. C'est durant les escarmouches de cette époque que le Père Rasle fut tué par les Anglais, en Acadie.

Louis XV faisait écrire de Versailles, le 29 avril 1727 qu'il avait appris avec plaisir la disposition des Abénakis de Saint-François et de Bécancour de continuer la guerre contre les colonies anglaises et de n'entendre aucune proposition de paix avant que les Anglais n'eussent rasé les forts qu'ils avaient construits sur leurs terres d'Acadie. Cela, ajoute le roi, est si important pour le Canada, que le sieur de Beauharnois, gouverneur général, ne peut prendre de trop justes mesures pour fomenter cette guerre et empêcher tout accommodement.